



**COMMUNE DU MESNIL-LE-ROI  
(Yvelines)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération N° 2016/21**

**L'an deux mil seize**

**Le dix-sept mars à vingt et une heure**

DATE DE  
CONVOCAION  
11 mars 2016

DATE D'AFFICHAGE  
11 mars 2016

DATE AFFICHAGE DU  
COMPTE-RENDU  
23 mars 2016

NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 mars 2016 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Serge CASERIS, M. Philippe DUGARD, Mme Anne-Lise AUFFRET, Mme Elisabeth MESSAGER, M. Pierre DEBUE, Mme Marie GOURSAUD de MERLIS, M. Janick CHEVALIER, Mme Marie ROUYÈRE, Mme Laurence HAFEMEISTER arrivée à 21h15, M. Jean-Claude GUEHENNEC, Mme Franziska JADIN, M. Stéphane LEDOUX, Mme Claudette DOS SANTOS, M. Michel MONTFERMÉ, M. Christèle COLOMBIER, M. Bruno IMHOFF, Mme Isabelle HATIER, Mme Monique CARUSO, M. Olivier ROBERT, Mme Isabelle BRARD, Mme Myriam IKHLEF, Mme Martine POYER, M. Frédéric LUZI

formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** : M. Alain BOUTIGNY donne procuration à M. DEBUE, M. Julien AYACHE à Mme HATIER, Mme Françoise HALOT à M. CASERIS, M. Romain FISCHER à M. DUGARD

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Bruno DELABARRE, M. Paul Marie EDWARDS

**SECRETAIRE** : Mme Christèle COLOMBIER

**OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU GROUPE  
SCOLAIRE JEAN JAURES AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DU  
SENAT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le 18 juin 2015 celui-ci l'avait autorisé à solliciter une subvention auprès du Sénat pour les travaux d'extension du Groupe Scolaire Jean Jaurès.

La Commune ayant déjà présenté un dossier en 2015 pour les travaux de transformation d'un terrain stabilisé en terrain synthétique sur le stade Jules Rein, la demande concernant le Groupe Scolaire n'a pas abouti.

Monsieur le Maire informe le Conseil que ce dossier peut être représenté pour l'année 2016.

Il rappelle que le coût des travaux s'élève à 1 263 000 € H.T

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Ouï** l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'exercice 2016

**S'ENGAGE** à financer sur le budget de la Ville la part non subventionnée,

**DIT** que la dépense est inscrite au budget,

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

Cette délibération est prise à **l'unanimité** en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
  
Serge CASERIS



Le Maire du Mesnil-le-Roi certifie que la présente délibération a été affichée pour extrait à la porte de la Mairie le 24 mars 2016.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
  
Serge CASERIS

